

Commune de Rioux-Martin

AR
 AR
 AR

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

016-211602792-20220412-D_2022_12-DE

Reçu le 26/04/2022

Publié le 26/04/2022

SEANCE du mardi 12 avril 2022

À 18 h 30

L'an deux mille vingt-deux, le douze avril à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de RIOUX-MARTIN, se sont réunis à la Mairie de RIOUX-MARTIN en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L. 2121-10, L. 2121-11 et L. 2122-8 du code général des collectivités locales.

Présents : PANNETIER Gaël – ANTOINE Laurent – DEMPTOS Bruno – MERCADE Marie-Joëlle – VESSIERE Jean-François – JALLET Bernard – MAÏS Marie-Claire – NAU Étienne – MILHAC Jean-Philippe – BERNARD Sarah, formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de 11 membres.

Absents excusés : MATHIEU Audrey

Secrétaire de séance : MERCADE Marie-Joëlle

Date de la convocation : le 05 avril 2022

Objet : Modification des statuts du Syndicat d'Eau Potable du Sud Charente

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que le Comité Syndical du Syndicat d'Eau Potable du Sud Charente s'est prononcé favorablement, par délibération du 09 mars 2022, sur la modification de ses statuts.

Le secrétariat du syndicat a été transféré sur le site du futur siège administratif situé : 12 Rue du Périgord – Saint Amant de Montmoreau – 16 190 MONTMOREAU, depuis le 10 janvier 2022.

Monsieur le Maire donne lecture du projet de statuts.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur la modification statutaire proposée afin de mettre à jour l'article 4 : siège du syndicat.

Résolution :

Le Conseil Municipal à l'unanimité et après avoir délibéré, DECIDE :

- **D'APPROUVER** la modification des statuts du Syndicat d'Eau Potable du Sud Charente (nouveaux statuts joints à la présente délibération).
- **D'AUTORISER le Maire à signer** tous les documents se référants au dossier.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.



Le Maire

Gaël PANNETIER